

PALMARES AIXE FLEURIE 2013

Catégorie 1 « Maison avec jardin visible de la rue »

1^{er} prix : Monsieur et Madame Alain TIGOULET - Chamboret : Distinction départementale : Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale

2^{ème} prix : Monsieur et Madame Gérard PUYRAUD - 4 impasse Auguste Renoir

3^{ème} prix : Monsieur et Madame James DESDAMES - 53 rue Auguste Renoir

4^{ème} prix : Madame Véronique PORCHET - 11 rue Barry

5^{ème} prix : Madame Ginette MONTELUS - 5 avenue du Général de Gaulle

6^{ème} prix : Monsieur René BERTRAND - 13 impasse Garrigou-Lagrange

7^{ème} prix : Madame Monique LE GOFF - Puy Panard

Catégorie 2 « Décor floral installé sur la voie publique »

1^{er} prix : Madame Yvette REBEIX- 12 rue de l'abreuvoir : Distinction départementale : Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale

Catégorie 3 « Balcon fleuri ou terrasse fleurie »

1^{er} prix : Madame Bernadette DAUTRIAT - rue St Amand : Distinction départementale : Diplôme d'Honneur

2^{ème} prix : Madame PICHENAUD - avenue Jeanne Pichenaud

3^{ème} prix : Madame Elisabeth CARREAUD - 4 avenue François Mitterrand

Catégorie 4 « Fenêtres ou mur fleuris »

1^{er} prix : Monsieur François CHEYROUX - rue de l'abreuvoir : Distinction départementale : Diplôme d'Honneur

Catégorie 5 « Hôtel, restaurant, café, commerce (fleurissement des façades et abords visibles de la rue) et autres prestataires »

1^{er} prix : Camping « Les Grèves » d'Aixe-sur-Vienne représenté par Monsieur Alain TETY : Distinction départementale : Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale

La ville d'Aixe-sur-Vienne a reçu le 2^{ème} prix des villes fleuries de la Haute-Vienne dans sa catégorie

2^{ème} prix : Le Petit Bistrot : Distinction départementale : Diplôme d'Honneur

Catégorie 6 « Parc fleuri »

1^{er} prix : Monsieur Jean-Marie GERMAIN - 4 rue du portail : Distinction départementale : Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale

Catégorie 7 « Ferme fleurie »

1^{er} prix : Madame Colette GRANET : Distinction départementale : Diplôme d'Honneur avec Mention Spéciale

Catégorie 8 « Jardin ou cour intérieure (peu visibles de la rue mais visibles par la collectivité et autres catégories) »

1^{er} prix : Monsieur René BERTRAND - impasse Garrigou-Lagrange